



TC/50/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 30 janvier 2014

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

COMITÉ TECHNIQUE

**Cinquantième session
Genève, 7 – 9 avril 2014**

QUESTIONS DÉCOULANT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

1. Le présent document résume certaines questions découlant des sessions de 2013 des groupes de travail techniques (ci-après dénommés "TWP") qui ne relèvent pas de points précis de l'ordre du jour. Ces questions sont regroupées en deux parties. La première, intitulée "Questions pour information et décision éventuelle du Comité technique (TC)", recense les questions soulevées par les TWP, qui peuvent nécessiter la prise d'une décision par le TC. Le Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau") a précisé les questions au sujet desquelles le TC peut souhaiter prendre une décision en présentant un paragraphe contenant une proposition de décision. La seconde partie, "Questions pour information", est communiquée pour l'information du TC, mais n'appelle pas de décision à ce stade.

2. La structure du présent document est la suivante :

QUESTIONS POUR INFORMATION ET DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE (TC)	2
ORIENTATIONS POUR LES REDACTEURS DES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	2
ENREGISTREURS DE DONNEES.....	3
QUESTIONS POUR INFORMATION	3
QUESTIONS A DEBATTRE	3
EXPERIENCES AVEC DE NOUVEAUX TYPES ET ESPECES	4

3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWP :	Groupes de travail techniques
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères

QUESTIONS POUR INFORMATION ET DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE (TC)

Orientations pour les rédacteurs des principes directeurs d'examen

4. À leurs sessions en 2013, les TWP ont pris note des informations fournies sur la page du site Web de l'UPOV destinée aux rédacteurs des principes directeurs d'examen, y compris le guide pratique révisé à l'intention des rédacteurs (experts principaux) des principes directeurs d'examen de l'UPOV et le fichier "Summary information on quantity of plant material required on adopted Test Guidelines" disponible sur cette page (voir les paragraphes 86 et 89 du document TWO/46/29 "Report", les paragraphes 84 et 87, du document TWF/44/31 "Report", les paragraphes 98 et 102 du document TWV/47/34 "Report", les paragraphes 98 et 100 du document TWC/31/32 "Report", et les paragraphes 94 et 98 du document TWA/42/31 "Report").

5. Le TWO a pris note des difficultés rencontrées dans l'utilisation du modèle des principes directeurs d'examen disponible sur le site Web de l'UPOV et il a proposé d'inclure une démonstration de son utilisation durant l'atelier préparatoire. Le TWO a demandé que soit établi un document succinct avec le texte standard applicable pour les types de principes directeurs d'examen examinés à chaque TWP (voir le paragraphe 87 du document TWO/46/29 "Report").

6. Le TWF a proposé d'inclure un modèle de grille pour les caractères de forme et de ratio dans le futur modèle des principes directeurs d'examen fondé sur le Web dont pourraient se servir les experts principaux lorsqu'ils rédigent les principes directeurs d'examen (voir le paragraphe 86 du document TWF/44/31 "Report").

7. Le TWV et le TWA ont fait leur proposition du TWO à sa quarante-sixième session et du TWF à sa quarante-quatrième d'organiser durant l'atelier préparatoire une démonstration de la manière d'utiliser le modèle des principes directeurs d'examen disponible sur le site Web de l'UPOV et d'inclure un modèle de grille pour les caractères de forme et de ratio dans le futur modèle des principes directeurs d'examen fondé sur le Web dont pourraient se servir les experts principaux lorsqu'ils rédigent des principes directeurs d'examen (voir le paragraphe 101 du document TWV/47/34 "Report" et le paragraphe 97 du document TWA/42/31 "Report").

8. Le TWV et le TWA ont demandé au Bureau de l'Union d'étudier la possibilité d'utiliser un différent système pour les experts intéressés de se partager les projets de principes directeurs d'examen (p. ex. SharePoint ou zone d'accès restreint la page du site Web de l'UPOV destinée aux rédacteurs des principes directeurs d'examen), la taille des documents pouvant être en effet poser problème lorsque sont utilisées des adresses électroniques normales (voir le paragraphe 100 du document TWV/47/34 "Report" et le paragraphe 96 du document TWA/42/31 "Report").

9. Le document TC/50/10 "Rapport sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil" présentera les faits nouveaux concernant le nouveau modèle des principes directeurs d'examen fondé sur le Web.

10. S'agissant de la proposition d'organiser une formation à l'utilisation du nouveau modèle des principes directeurs d'examen durant les ateliers préparatoires, il est rappelé que le but de ces ateliers est d'aider quelques-uns des délégués à prendre une part plus active à la réunion et il est en outre prévu que la formation à la rédaction des principes directeurs d'examen serait d'autant plus efficace si elle avait lieu peu avant que les experts principaux commencent à les rédiger. C'est pourquoi il est proposé d'organiser une série d'ateliers électroniques pour démontrer l'utilisation du nouveau modèle des principes directeurs d'examen fondé sur le Web. Ces ateliers seraient organisés pour coïncider avec le début des travaux de rédaction par les experts principaux.

11. Le Bureau de l'Union élaborera un modèle de grille pour les caractères de forme et de ratio dont se serviront les rédacteurs des principes directeurs d'examen.

12. *Le TC est invité*

a) *à prendre note que les faits nouveaux concernant le nouveau modèle des principes directeurs fondé sur le Web seront communiqués dans le document TC/50/10 "Rapport sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV, y compris*

certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil”;

b) à approuver l'organisation d'ateliers électroniques pour démontrer l'utilisation du nouveau modèle des principes directeurs fondé sur le Web; et

c) à prendre note que le Bureau de l'Union élaborera un modèle de grille pour les caractères de forme et de ratio dont se serviront les rédacteurs des principes directeurs d'examen.

Enregistreurs de données

13. À sa trente et unième session, le TWC a pris note des informations fournies dans l'annexe du document TWC/31/28 Rev. sur l'enquête à jour consacrée aux dispositifs portatifs de saisie de données et il est convenu que le Bureau de l'Union devrait émettre une nouvelle circulaire invitant de nouvelles contributions en prévision de la trente-deuxième session du TWC (voir les paragraphes 76 et 77 du document TWC/31/32 "Report").

14. Le TC est invité à demander au Bureau de l'Union qu'il émette une nouvelle circulaire concernant les dispositifs portatifs de saisie de données et invitant de nouvelles contributions en prévision de la trente-deuxième session du TWC.

QUESTIONS POUR INFORMATION

Questions à débattre

15. À sa quarante-quatrième session, le TWF a proposé qu'un point de l'ordre du jour soit ajouté au programme de sa quarante-cinquième session, au titre duquel les questions suivantes seraient débattues (voir le paragraphe 197 du document TWF/44/31 "Report") :

- a) Gestion des collections de référence pour l'examen DHS (document à établir par France et l'Union européenne)
- b) Durée des examens DHS dans le secteur des fruits (document à établir par l'Union européenne)
- c) Variétés harmonisées indiquées à titre d'exemples pour la pomme : données historiques et faits nouveaux éventuels (document à établir par l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et le Bureau de l'Union)

16. À sa quarante-septième session, le TWV a proposé que des points de l'ordre du jour soient ajoutés au programme de sa quarante-huitième session, au titre duquel les questions suivantes seraient présentées et débattues (voir le paragraphe 122 du document TWV/47/34 "Report") :

- a) Techniques moléculaires dans l'examen DHS (document à établir par les Pays-Bas et exposés sollicités de membres de l'Union)
- b) Utilisation de méthodes statistiques dans l'examen DHS (document à établir par les Pays-Bas et exposés sollicités de membres de l'Union)
- c) Utilisation de caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS (document à établir par l'Union européenne et exposés sollicités de membres de l'Union)
- d) Gestion des collections de référence (document à établir par France et exposés sollicités de membres de l'Union)
- e) Nouvelles questions se posant pour l'examen DHS (et exposés sollicités de membres de l'Union)

17. *Le TC est invité à prendre note de l'ajout de questions pour examen durant les sessions du TWF et du TWV en 2014, comme indiqué dans les paragraphes 15 et 16.*

Expériences avec de nouveaux types et espèces

18. À sa quarante-sixième session, le TWO a suivi l'exposé d'un expert de l'Australie sur une nouvelle variété hybride intergénérique entre *Disphymacrassifolium* ssp. *clavellatum* et *Glottiphyllum longum*. Une copie de cet exposé a été incorporée dans le document TWO/46/28 "Reports on Developments in Plant Variety Protection from Members and Observers" (voir le paragraphe 103 du document TWO/46/29 "Report").

19. À sa quarante-deuxième session, le TWA a suivi l'exposé d'un expert de l'Ukraine sur des expériences avec de nouveaux types et espèces, y compris *Sorghum oryzoidum*, qui est un hybride intergénérique entre *Sorghum bicolor* et *Oryza sativa*. Cet exposé figure à l'annexe du document TWA/42/28 "Reports on Developments in Plant Variety Protection from Members and Observers" (voir le paragraphe 73 du document TWA/42/31 "Report").

20. *Le TC est invité à prendre note des informations sur les expériences avec de nouveaux types et espèces présentées au TWO et au TWA à leurs sessions en 2013, comme indiqué dans les paragraphes 18 et 19.*

[Fin du document]